

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 25 février 2026

Question élargie

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question élargie à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme concernant le HE:AL Campus et le développement des technologies de la santé au Luxembourg.

Les technologies de santé constituent un des piliers de la stratégie de diversification économique du Gouvernement. Dans ce cadre, le projet HE:AL Campus vise à devenir un centre d'innovation et d'accélération pour les entreprises du secteur HealthTech, afin d'attirer et de soutenir des acteurs innovants et de favoriser le développement de la médecine personnalisée, préventive et basée sur les données.

Dans ce contexte, je voudrais interroger le Gouvernement luxembourgeois sur l'état des lieux actuel du projet HE:AL Campus, notamment en termes d'avancement concret des plans, ainsi que sur les mesures prévues pour renforcer l'attractivité du Luxembourg dans le secteur des technologies de santé et favoriser la coordination entre les acteurs publics, privés et académiques impliqués dans ce projet.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.



Gérard SCHOCKMEL
Député